

ACCÈS À LA FORMATION ERGOTHÉRAPEUTE – IFPVPS



Avoir 17 ans au moins
au 31 décembre de l'année d'entrée en formation.

Je suis :

- en classe de Terminale.
- titulaire du Baccalauréat.
- titulaire d'un titre admis en dispense du Baccalauréat.
- titulaire d'un titre ou diplôme homologué au minimum au Niveau IV.
- titulaire du diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU).

Je m'inscris sur *ParcourSup*

➔ www.parcoursup.fr

Parcoursup est la plateforme nationale de préinscription en première année de l'enseignement supérieur en France

CALENDRIER PREVISIONNEL *PARCOURSUP* :

- **fin décembre à mi-janvier** : information et découverte des formations.
- **mi-janvier à mi-mars** : inscription et saisie des vœux.
- **Jusqu'à début avril** : finalisation des dossiers et confirmation des vœux.
- **De mi-mai à mi-juillet** : phase principale réception des réponses et décision.
- **De fin juin à mi-septembre** : phase complémentaire réception des réponses et décision.

➔ Pour les candidats en **classe de Terminale**, la validation de l'admission est subordonnée à **l'obtention du baccalauréat**.

Je relève
de la Formation Professionnelle Continue

(définie par l'article L.6311-1 du Code du travail)

- J'ai cotisé à un régime de protection sociale, en France, pour une durée minimum de 3 ans, dans le cadre d'une activité professionnelle.

Sélection :

- ➔ Les candidats déposent un dossier directement auprès de l'établissement de formation choisi ;

Un jury examine les candidatures.

CALENDRIER

- ➔ www.ifpvps.fr menu Sélections – Calendrier/Lieux des sélections

INSCRIPTIONS

- ➔ www.ifpvps.fr menu Sélections – S'inscrire aux sélections